

Les TIC dans l'éducation

L'équipement des établissements de Midi-Pyrénées

(Base : population totale soit 1278 établissements du premier degré et 303 établissements du second degré, dont 207 collèges et 96 lycées/lycées professionnels)

Le niveau d'équipement

Nombre de postes fixes et d'ordinateurs portables Utilisés et affectés à un usage pédagogique

	Etablissements du 1 ^{er} degré		Etablissements du 2 nd degré			
			Collèges		Lycées	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Nombre de postes fixes	6 892	6 243	12 435	8 699	20 253	14 249
Nombre d'ordinateurs portables	78	55	401	159	673	395*
Nombre d'élèves / ordinateur (fixes et portables)	17,2	18,1	7,3	8,4	3,9	4,4

* pour 2005, le nombre de postes fixes pour les lycées professionnels en Aveyron était non renseigné.

Le nombre d'élèves par ordinateur a légèrement diminué. Et si le nombre d'ordinateurs portables a fortement progressé, ceux-ci restent très minoritaires dans le parc informatique (3,3%).

Nombre de postes connectés à Internet Utilisés et affectés à un usage pédagogique

	Nombre de postes total		Nombre de postes connectés	
	2006	2005	2006	2005
Etablissements du 1 ^{er} degré	6 970	6 298	3 924	3 695
Etablissements du 2 nd degré				
- Collèges	12 836	8 858	10 959	7 264
- Lycées	20 926	14 644	17 798	11 943

56% des postes présents dans les établissements de premier degré sont connectés à Internet, contre 59% en 2005.

85% des postes présents dans les collèges et les lycées sont connectés à Internet, contre 82% en 2005.

Les TIC dans l'éducation

La connexion à Internet

	Type de connexion					
	Etablissements du 1 ^{er} degré		Etablissements du 2 nd degré			
			Collèges		Lycées	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
RTC	709	702	7	6	1	1
RNIS	139	133	13	25	5	2
Câble	2	/	3	3	4	2
ADSL et SDSL	417	307	189	133	82	64
Liaisons spécialisées*	1	2	4	2	20	15

* Liaisons spécialisées : dont connexion directe au réseau RENATER.

En matière de haut débit, une forte disparité apparaît entre établissements du premier degré (**33%** en bénéficiant) et du second degré (**99,6%**). La majorité des établissements du premier degré (55%) utilisent une connexion RTC. Le fort taux de connexion à haut débit pour les établissements du second degré s'explique par la fourniture d'Internet par le réseau ASTER.

Le réseau ASTER

Mis en place par la Région Midi-Pyrénées, le Réseau ASTER (Accès aux Services de Télécommunications pour l'Enseignement et la Recherche) offre, aux établissements

La mise en réseau de l'enseignement, de la recherche et de la formation en Midi-Pyrénées.

raccordés, des services à haut débit et un centre support client de qualité professionnelle.

ASTER assure ainsi l'interconnexion de réseaux locaux, des accès à des serveurs pédagogiques, à des réseaux externes (RENATER, Réseau National de la Recherche et de l'Enseignement et REMIP 2000, réseau de la plaque universitaire de

Toulouse) et une connexion externe vers Internet.

Plus de **450** établissements régionaux sont ainsi mis en réseau sur ASTER (novembre 2006) : établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (hors agglomération toulousaine), lycées publics, lycées privés, lycées agricoles, Centres de Formation des Apprentis, Centres Pyramide de formation à distance, SARAPP, sites de télémédecine, Cyber-bases Midi-Pyrénées.

Quelle que soit leur localisation géographique, tous les établissements connectés au réseau ASTER ont accès à un vaste Intranet régional sécurisé. Celui-ci favorise

l'échange, le partage d'informations et de services entre les différentes communautés d'utilisateurs ou entre les établissements d'une même communauté, créant une véritable dynamique entre tous ces acteurs de l'enseignement régional.

Chaque établissement accède à un niveau de service performant (de 2 Mbit/s à 40 Mbit/s actuellement), évolutif en fonction de ses besoins et de ses usages. Cette mutualisation des accès engendre une baisse significative des tarifs et un service de maintenance de type professionnel, bien plus performant que les prestations généralement proposées aux clients individuels.

Débit global de la connexion Internet (en Kbits/s)

	Etablissements du 1 ^{er} degré		Etablissements du 2 nd degré			
			Collèges		Lycées	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Inférieur à 512	741	748	10	22	/	/
de 512 à 1024	313	238	60	49	6	7
de 1024 à 2048	75	55	74	61	31	28
Supérieur à 2048	17	11	60	31	56	34

Tendances

Un équipement en hausse

Le nombre de postes fixes augmente dans tous les établissements de la région, et particulièrement dans le second degré. Les ordinateurs portables progressent également, mais restent très minoritaires. Quant au taux de connexion (85% en moyenne dans le second degré, 56% dans le premier degré), il demeure à peu près stable depuis un an.

L'utilisation des TIC dans les établissements scolaires de Midi-Pyrénées

(Base : population totale soit 1278 établissements du premier degré et 303 établissements du second degré, dont 207 collèges et 96 lycées/lycées professionnels)

Les services en ligne*

	Etablissements du 1 ^{er} degré		Etablissements du 2 nd degré			
			Collèges		Lycées	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Accès au relevé de notes	2	/	9	5	15	5
Accès aux absences des élèves	5	1	5	1	11	6
Accès au carnet de texte de la classe	/	/	3	1	5	2

Les établissements sont encore très peu nombreux à proposer des services en ligne. Parmi ceux-ci, l'accès aux relevés de notes est le plus courant. Un seul lycée, dans le Tarn-et-Garonne, donne aux familles la possibilité de consulter en ligne le carnet de correspondance.

* **Services en ligne** : services permettant d'accéder à une information ou de réaliser une opération à partir d'un ordinateur connecté à Internet.

Les TIC dans l'éducation

Les sites web

Intranet et messagerie interne

	Etablissements du 1 ^{er} degré		Etablissements du 2 nd degré			
			Collèges		Lycées	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Existence d'une messagerie interne	8%	5%	69%	68%	77%	74%
Existence d'un Intranet	1,5%	1%	32%	32%	51%	42%

La messagerie interne a peu pénétré les établissements du premier degré (8%). En revanche, **72%** des établissements du second degré l'utilisent. L'Intranet se développe : la moitié des lycées et près d'un tiers des collèges en possèdent un désormais.

Internet

	Etablissements du 1 ^{er} degré		Etablissements du 2 nd degré			
			Collèges		Lycées	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Existence d'un site web accessible à tous	101	1	151	115	85	66

78% des établissements du second degré proposent un site Internet accessible à tous.

Le Brevet Informatique et Internet

Le «B2I», Brevet Informatique et Internet, est l'une des priorités du Ministère de l'Éducation nationale.

Il se propose de «*spécifier un ensemble de compétences significatives dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication et d'attester de leur maîtrise par les élèves concernés*». Ces compétences sont ensuite validées par les enseignants, à la demande des élèves.

Au cours de l'année scolaire 2005/2006, **19%** des enseignants de collèges se sont impliqués dans la mise en œuvre ce brevet. **45%** des élèves de troisième l'ont validé entièrement, et 17% partiellement.

Le «B2I» comporte trois niveaux :

- le B2I école concerne les établissements du premier degré,
- le B2I collège sera intégré à la session 2007 du brevet,
- le B2I lycée-CFA concerne les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels et les CFA. Il est entré en vigueur à la rentrée 2006.

L'environnement numérique de travail (ENT)

L'Environnement Numérique de Travail, «cartable numérique», est une plate-forme d'échanges qui rassemble tous les membres de la communauté éducative d'un établissement scolaire.

C'est en quelque sorte le prolongement numérique de l'établissement, accessible 7 jours sur 7.

L'ENT est un portail de service en

ligne, à savoir un site web sécurisé, offrant un point d'accès unique où l'enseignant, l'élève et l'ensemble du personnel de l'établissement pourront trouver les informations, outils et services numériques en rapport avec leurs activités éducatives.

L'ENT est également destiné aux parents d'élève : ils trouveront les informations concernant leur enfant et son établissement, ainsi que les moyens de communiquer avec le personnel éducatif.

Pour quels types de services ?

L'utilisateur accède, selon son profil et ses besoins, à différents types de service :

- **pour l'équipe de direction et le personnel administratif** : la gestion des notes et des bulletins scolaires, les absences, des outils de travail collaboratif, des moyens de diffusion sélective ou généralisée de l'information...
- **pour l'enseignant** : l'emploi du temps, la gestion des notes et des absences, des outils de communication et de travail collaboratif, les espaces de publication de sa classe ou partagés avec ses collègues de la même discipline...

- **pour l'élève** : l'emploi du temps, la consultation de ses notes et de ses absences, l'espace de publication de sa classe et d'une matière en particulier, des outils de travail de groupe, l'accès à des ressources numériques...

- **pour le parent d'élève** : l'emploi du temps, les notes et les absences de son enfant, des informations sur l'établissement, des moyens de communication avec les enseignants et l'équipe de direction...

Consciente des enjeux liés à la mise en place de l'ENT, la Région Midi-Pyrénées a décidé de lancer une expérimentation en partenariat avec le Conseil Général de l'Ariège et le Rectorat de l'Académie de Toulouse. Cette expérimentation concerne **12** établissements de Midi-Pyrénées, soit un potentiel de **20 000** utilisateurs, sur la période mars 2006 à juin 2007.

<http://ent.midipyrenees.fr/>



Méthodologie

Enquête ETIC (enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication) menée par le Rectorat de l'Académie de Toulouse. 303 établissements du second degré et 1278 établissements du premier degré ont répondu à cette enquête à partir d'un formulaire accessible via le portail : <http://etic.education.fr>. Un panel d'écoles, de collèges et lycées, à suivre plus particulièrement, a été mis au point par la Direction de l'évaluation et de la prospective, afin d'être en mesure d'obtenir des données nationales représentatives. Ces questionnaires ont été renseignés entre le 13 avril et le 12 mai 2006.

Avertissement : les lycées professionnels et collèges font souvent partie d'une cité scolaire et les équipements informatiques sont alors communs. L'établissement répond donc à l'enquête pour un seul des établissements, souvent le lycée.

Sources

Données 2006 et 2005 : Rectorat de l'Académie de Toulouse. *Enquête ETIC*. Mai 2005 et mai 2006.
Le B2i : site des TICE de l'Académie de Toulouse. http://tice.ac-toulouse.fr/html/_2_.php. Octobre 2006.
ASTER et ENT : mission NTIC de la Région Midi-Pyrénées et site de la Région Midi-Pyrénées : www.midipyrenees.fr. Novembre 2006.